220 entreprises incubées et un taux de survie de 70 %, l'expérience d'IMT Starter (S. Cauwet)



ETA, FOR, I&T - Paris - mercredi 6 mai 2020 - Actualité n° 182501

« Grâce aux formations en entrepreneuriat qui se sont développées dans les écoles, le niveau moyen des jeunes qui veulent se lancer et créer leur entreprise est bien meilleur. Ils ont des notions assez claires et davantage d'outils à disposition. Aujourd'hui, 100 % des écoles de l'IMT ont des cours dédiés », indique Sébastien Cauwet, directeur d'IMT Starter, incubateur rattaché à Télécom SudParis, IMT-BS et l'Ensiie, à News Tank le 05/05/2020.

« Outre les formations spécifiques, les étudiants travaillent désormais tous en mode projet autour de projets innovants pour le développement de prototypes, plus ou moins poussés en fonction des matières et des cours. L'objectif est de faire des managers et des ingénieurs capables de créer une entreprise, mais aussi de prendre en charge des business units, ou de faire de l'intrapreneuriat », poursuit-il.

Créé en 2000, IMT Starter « permet de nombreuses synergies entre Télécom Sud Paris, IMT-BS et l'Ensiie », en accompagnant notamment « 15 start-up innovantes sélectionnées chaque année. Celles-ci peuvent être créées par des étudiants ou des diplômés de nos écoles, mais aussi par des personnes extérieures qui souhaitent un accompagnement », précise Sébastien Cauwet.

Au total, « près de 220 entreprises sont passées par l'incubateur, qui constituent désormais notre réseau. Le taux de survie est de 70 %. L'équipe de l'IMT Starter est composée de quatre personnes en tout et une trentaine de personnes à temps partiel interviennent pour accompagner les jeunes ».

« Le potentiel de nos étudiants est important et nous souhaitons pouvoir en accompagner davantage dans leur création de projet. Nous disposons d'un programme d'été, qui accueille une quarantaine d'étudiants, pour ceux qui veulent s'essayer à l'entrepreneuriat. En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nous réfléchissons à l'adapter. Il est possible de le proposer à distance, mais l'intérêt est que ces jeunes travaillent ensemble », ajoute le directeur d'IMT Starter.

De plus, dans le cadre d'IP Paris, dont Télécom SudParis est membre fondateur, « des groupes de travail sont mis en place pour le développement d'actions communes pour avoir des programmes communs. Cela pourra concerner par exemple l'international ».

Impact de la crise sanitaire sur les activités d'IMT Starter

« Pour bon nombre de start-up, la phase de lancement, avant le chiffre d'affaires et les embauches, n'est pas énormément impactée. Certains ont choisi d'adapter leur produit à la crise lorsque cela était possible, mais cela ne concerne qu'une minorité », indique Sébastien Cauwet.

« Pour les start-up qui étaient en phase de décollage et qui commençaient à avoir des clients, c'est, bien sûr, beaucoup plus compliqué. Pour elles, comme pour énormément d'entreprises, les aides sont très utiles (chômage partiel, prêts…) », poursuit-il.

Du côté des étudiants qui souhaitent s'inscrire en 3e année entrepreneuriat, portée par IMT-BS, mais commune aux trois écoles, « nous disposons pour l'instant du même nombre d'inscrits que ce que nous nous étions fixé. À terme, 25 seront sélectionnés.

Par ailleurs, le challenge entreprendre, qui a habituellement lieu en présentiel, est un concours qui attire de très nombreux étudiants.

En une semaine, cet événement a été dématérialisé et plus de 250 sessions de coaching ont eu lieu, et des centaines de groupes d'étudiants ont travaillé ensemble ».

Comment l'incubateur accompagne les start-up sélectionnées

Une fois les 15 start-up sélectionnées, « l'accompagnement dure une année. La plupart des entrepreneurs qui intègrent l'incubateur créent leur entreprise pour la première fois.

Ils sont épaulés par un *board* propre, élaboré en fonction des besoins. Il est composé de trois à quatre intervenants, des coachs comme des personnes de l'incubateur », indique le directeur d'IMT Starter.

« Ce comité se réunit ensuite sur une demi-journée pour faire un tour complet des problématiques de la start-up, que ce soit au niveau marketing, RH ou bien encore des financements. L'objectif est d'aider les jeunes entrepreneurs à faire des choix raisonnés et éclairés. Ensuite, la mise en œuvre de la stratégie revient à la start-up ».

Interrogé sur la manière de se démarquer parmi l'ensemble des programmes d'accompagnement proposés par de nombreux établissements, Sébastien Cauwet répond :

« Les étudiants choisissent un établissement pour son domaine d'expertise, mais aussi son implantation géographique, qui correspond à un bassin d'emploi spécifique. Cela dépend aussi de la qualité de l'incubateur, car pour cela, il faut que les écoles investissent des moyens humains, des moyens financiers et du temps ».

Synergies entre les start-up incubées et les écoles de l'IMT

Selon Sébastien Cauwet, *« le fait d'être rattachés à des écoles permet aux étudiants ingénieurs, manageurs et développeurs d'effectuer des stages dans les start-up.*

De plus, environ 20 % d'entre elles ont un partenariat de recherche avec un des laboratoires. Elles peuvent accueillir des doctorants à mi-temps ».

Financements

Pour ce qui est des financements, « un fonds d'honneur existe au niveau de l'IMT, qui aide une vingtaine de start-up par an. Presque les deux tiers de nos start-up obtiennent un prêt d'environ 60 000 €, remboursable sur cinq ans. Le taux de remboursement avoisine les 90 %, ce qui nous permet de financer ensuite d'autres projets », précise Sébastien Cauwet.

« Il y a également Télécom Booster au niveau de l'incubateur, dont les financements sont issus à la fois de business angels, d'anciens de l'école.

Une SAS a été créée pour récupérer les financements investis dans les entreprises incubées, de l'ordre de 150 000 à 500 000 € par investissement. Il s'agit des premiers vrais investissements qu'elles reçoivent avant même ceux de Bpifrance », poursuit-il.

« C'est désormais bien plus facile d'aller vite », mais le financement « reste un sujet »

Contrairement à il y a 20 ans, c'est « *désormais bien plus facile d'aller vite d'un point de vue technique* », déclare Sébastien Cauwet.

De plus, le fait que les équipes de travail soient à géométrie variable est un changement majeur. En effet, « *faire appel à des freelance permet plus de souplesse et l'externalisation de certaines tâches cruciales* ».

Si les étudiants « *osent davantage dans le cadre de leurs études, le financement reste un sujet. Lorsqu'ils trouvent un travail bien payé, leur projet de création d'entreprise entre rapidement en concurrence.*

Ce qui fait que, comparativement, il n'y a pas énormément plus d'étudiants qui créent leur entreprise immédiatement à la sortie de leurs études aujourd'hui qu'il y a 15 ans, même si la tendance est à la hausse », indique le directeur d'IMT Starter.

« Familiariser les étudiants avec l'international »

Depuis quelques années, « nous organisons des séminaires de découverte à San Francisco ou encore à Londres. Nous disposons également actuellement de deux programmes de collaboration européens qui consistent à sélectionner et à former des entrepreneurs étudiants pour les aider à mettre sur pieds leurs projets.

Ces échanges vers la France permettent également de créer des liens avec nos propres étudiants. Le second consiste à coacher ces start-up dans le cadre d'un consortium européen », déclare Sébastien Cauwet.

« Nous essayons de toujours avoir un regard tourné vers l'international. L'idée est de pousser nos start-up d'y penser dès le départ. Il ne s'agit pas de vendre directement un prototype à la Chine par exemple, mais il faut à terme bien avoir en tête que l'entreprise sera en compétition avec des firmes internationales.

Pour les familiariser avec l'international, nous avons noué des partenariats avec une quinzaine d'incubateurs en Europe. Et nous avons vocation à élargir cette liste à l'avenir ».